TAUX DE PARTICIPATION le 16-10 à 10 heures

Instance	Collège	Sous-collège ou site pour le collège 6 des CMEL (représentants de site)	Le 16 OCTOBRE à 10 heures		
			% PARTICIPATION	=> NOMBRE DE VOTANTS	% GLOBAL DE PARTICIPATION
CME centrale	N° 1 - représentants des directeurs médicaux de DMU		48%	39	15%
	N° 2 - représentants des praticiens hospitalo-universitaires titulaires	N° 2.1 - représentants des médecins	41%	331	
		N° 2.2 - représentants des chirurgiens	34%	80	
		N° 2.3 - représentants des biologistes	29%	126	
		N° 2.4 - représentants des anatomopathologistes	33%	18	
		N° 2.5 - représentants des anesthésistes-réanimateurs	45%	20	
		N° 2.6 - représentants des pharmaciens (PUI)	52%	10	
		N° 2.7 - représentants des odontologistes	12%	13	
	N° 3 - représentants des praticiens hospitaliers titulaires	N° 3.1 - représentants des médecins	19%	409	
		N° 3.2 - représentants des chirurgiens	18%	62	
		N° 3.3 - représentants des biologistes	28%	76	
		N° 3.4 - représentants des anesthésistes-réanimateurs	19%	88	
		N° 3.5 - représentants des pharmaciens	42%	81	
		N° 3.6 - représentants des odontologistes	27%	5	
	N° 4 - représentants des personnels temporaires ou non titulaires et des personnels contractuels ou exerçant à titre libéral	N° 4.1 - personnels temporaires ou non titulaires hospitalo-universitaires	5%	63	
		N° 4.2 - personnels temporaires ou non titulaires hospitaliers	4%	139	
	N° 5 - représentants des sages-femmes		6%	44	
CMEL GHU MONDOR	N° 1 - représentants des responsables des services et des structures internes		30%	26	11%
	N° 2 - représentants des praticiens hospitalo-universitaires titulaires	N° 2.1 - représentants des médecins	43%	17	
		N° 2.2 - représentants des chirurgiens	12%	1	
		N° 2.3 - représentants des biologistes	16%	5	
		N° 2.4 - représentants des anatomopathologistes	pas de candidat		
		N° 2.5 - représentants des anesthésistes-réanimateurs	33%	1	
		N° 2.6 - représentants des pharmaciens	0%	0	
		N° 2.7 - représentants des odontologistes	18%	2	
	N° 3 - représentants des praticiens hospitaliers titulaires	N° 3.1 - représentants des médecins	17%	33	
		N° 3.2 - représentants des chirurgiens	16%	3	
		N° 3.3 - représentants des biologistes	6%	1	
		N° 3.4 - représentants des anesthésistes-réanimateurs	17%	5	
		N° 3.5 - représentants des pharmaciens	0%	0	
		N° 3.6 - représentants des odontologistes	40%	2	
	N° 4 - représentants des personnels temporaires ou non titulaires et des personnels contractuels ou exerçant à titre libéral	N° 4.1 - personnels temporaires ou non titulaires hospitalo-universitaires	pas de candidat		
		N° 4.2 - personnels temporaires ou non titulaires hospitaliers	1%	4	
	N° 6 - représentants de site	site Henri Mondor	11%	77	
		site Émile Roux	9%	6	
		site Georges Clémenceau	23%	6	
		site Dupuytren	10%	5	
		site Albert Chenevier	11%	8	
CMEL GHU HUPSSD	N° 1 - représentants des responsables des services et des structures internes		40%	24	25%
	N° 2 - représentants des praticiens hospitalo-universitaires titulaires	N° 2.1 - représentants des médecins	52%	13	
		N° 2.2 - représentants des chirurgiens	20%	1	
		N° 2.3 - représentants des biologistes	33%	7	
		N° 2.4 - représentants des anatomopathologistes	50%	1	
		N° 2.5 - représentants des anesthésistes-réanimateurs	100%	1	
	N° 3 - représentants des praticiens hospitaliers titulaires	N° 3.1 - représentants des médecins	35%	49	
		N° 3.2 - représentants des chirurgiens	53%	8	
		N° 3.3 - représentants des biologistes	40%	4	
		N° 3.4 - représentants des anesthésistes-réanimateurs	22%	2	
		N° 3.5 - représentants des pharmaciens	33%	3	
	N° 4 - représentants des personnels temporaires ou non titulaires et des personnels contractuels ou exerçant à titre libéral	N° 4.1 - personnels temporaires ou non titulaires hospitalo-universitaires	18%	13	
		N° 4.2 - personnels temporaires ou non titulaires hospitaliers	11%	20	
	N° 5 - représentants des sages-femmes		11%	5	
	N° 6 - représentants de site	site Jean Verdier	26%	41	
		site René Muret	20%	8	
		site Avicenne	24%	84	

TAUX DE PARTICIPATION le 16-10 à 10 heures

Instance	Collège	Sous-collège ou site pour le collège 6 des CMEL (représentants de site)	Le 16 OCTOBRE à 10 heures		
			% PARTICIPATION	=> NOMBRE DE VOTANTS	% GLOBAL DE PARTICIPATION
CMEL GHU CENTRE	N° 1 - représentants des responsables des services et des structures internes		45%	115	16%
	N° 2 - représentants des praticiens hospitalo-universitaires titulaires	N° 2.1 - représentants des médecins	33%	34	
		N° 2.2 - représentants des chirurgiens	41%	18	
		N° 2.3 - représentants des biologistes	30%	22	
		N° 2.4 - représentants des anatomopathologistes	50%	6	
		N° 2.5 - représentants des anesthésistes-réanimateurs	14%	1	
		N° 2.6 - représentants des pharmaciens	50%	2	
	N° 3 - représentants des praticiens hospitaliers titulaires	N° 3.1 - représentants des médecins	19%	70	
		N° 3.2 - représentants des chirurgiens	12%	10	
		N° 3.3 - représentants des biologistes	31%	14	
		N° 3.4 - représentants des anesthésistes-réanimateurs	15%	15	
		N° 3.5 - représentants des pharmaciens	45%	10	
		N° 3.6 - représentants des odontologistes	pas de candidat		
	N° 4 - représentants des personnels temporaires ou non titulaires et des personnels contractuels ou exerçant à titre libéral	N° 4.1 - personnels temporaires ou non titulaires hospitalo-universitaires	6%	19	
		N° 4.2 - personnels temporaires ou non titulaires hospitaliers	3%	23	
	N° 5 - représentants des sages-femmes		11%	19	
	N° 6 - représentants de site	site Broca - La Collégiale	10%	4	
		site Cochin	15%	117	
		site Corentin Celton	35%	23	
		site Hôtel-Dieu	11%	9	
		site Necker	16%	107	
		site HEGP	16%	85	
		site Vaugirard - Gabriel Pallez	10%	1	
CMEL GHU NORD	N° 1 - représentants des responsables des services et des structures internes		34%	95	15%
	N° 2 - représentants des praticiens hospitalo-universitaires titulaires	N° 2.1 - représentants des médecins	34%	29	
		N° 2.2 - représentants des chirurgiens	20%	5	
		N° 2.3 - représentants des biologistes	34%	17	
		N° 2.4 - représentants des anatomopathologistes	37%	3	
		N° 2.5 - représentants des anesthésistes-réanimateurs	33%	1	
		N° 2.6 - représentants des pharmaciens	50%	2	
		N° 2.7 - représentants des odontologistes	pas de candidat		
	N° 3 - représentants des praticiens hospitaliers titulaires	N° 3.1 - représentants des médecins	17%	71	
		N° 3.2 - représentants des chirurgiens	20%	17	
		N° 3.3 - représentants des biologistes	36%	26	
		N° 3.4 - représentants des anesthésistes-réanimateurs	22%	29	
		N° 3.5 - représentants des pharmaciens	45%	14	
		N° 3.6 - représentants des odontologistes	pas de candidat		
	N° 4 - représentants des personnels temporaires ou non titulaires et des personnels contractuels ou exerçant à titre libéral	N° 4.1 - personnels temporaires ou non titulaires hospitalo-universitaires	7%	22	
		N° 4.2 - personnels temporaires ou non titulaires hospitaliers	4%	33	
	N° 5 - représentants des sages-femmes		3%	6	
	N° 6 - représentants de site	site Beaujon	17%	41	
		site Bichat	16%	85	
		site Adélaïde Hautval	pas de candidat		
		site Bretonneau	10%	6	
		site Lariboisière - Fernand Widal	15%	69	
		site Louis Mourier	17%	42	
		site Robert Debré	16%	60	
		site Saint Louis	18%	81	

TAUX DE PARTICIPATION le 16-10 à 10 heures

Instance	Collège	Sous-collège ou site pour le collège 6 des CMEL (représentants de site)	Le 16 OCTOBRE à 10 heures % PARTICIPATION	=> NOMBRE DE VOTANTS	% GLOBAL DE PARTICIPATION
CMEL GHU SORBONNE	N° 1 - représentants des responsables des services et des structures internes		38%	112	16%
	N° 2 - représentants des praticiens hospitalo-universitaires titulaires	N° 2.1 - représentants des médecins	32%	39	
		N° 2.2 - représentants des chirurgiens	32%	12	
		N° 2.3 - représentants des biologistes	28%	18	
		N° 2.4 - représentants des anatomopathologistes	44%	4	
		N° 2.5 - représentants des anesthésistes-réanimateurs	100%	3	
		N° 2.6 - représentants des pharmaciens	0%	0	
		N° 2.7 - représentants des odontologistes	10%	6	
	N° 3 - représentants des praticiens hospitaliers titulaires	N° 3.1 - représentants des médecins	20%	84	
		N° 3.2 - représentants des chirurgiens	13%	10	
		N° 3.3 - représentants des biologistes	20%	10	
		N° 3.4 - représentants des anesthésistes-réanimateurs	16%	18	
		N° 3.5 - représentants des pharmaciens	42%	8	
		N° 3.6 - représentants des odontologistes	50%	1	
	N° 4 - représentants des personnels temporaires ou non titulaires et des personnels contractuels ou exerçant à titre libéral	N° 4.1 - personnels temporaires ou non titulaires hospitalo-universitaires	4%	12	
		N° 4.2 - personnels temporaires ou non titulaires hospitaliers	6%	46	
	N° 5 - représentants des sages-femmes		4%	6	
	N° 6 - représentants de site	site Charles Foix	10%	9	
		site La Roche Guyon	0%	0	
		site Pitié-Salpêtrière	15%	171	
		site Rothschild	10%	9	
		site Saint Antoine	16%	67	
		site Tenon	16%	54	
		site Trousseau	29%	75	
CMEL GHU PARIS SACLAY	N° 1 - représentants des responsables des services et des structures internes		35%	63	14%
	N° 2 - représentants des praticiens hospitalo-universitaires titulaires	N° 2.1 - représentants des médecins	30%	17	
		N° 2.2 - représentants des chirurgiens	29%	5	
		N° 2.3 - représentants des biologistes	23%	8	
		N° 2.4 - représentants des anatomopathologistes	0%	0	
		N° 2.5 - représentants des anesthésistes-réanimateurs	pas de candidat		
		N° 2.6 - représentants des pharmaciens	100%	2	
	N° 3 - représentants des praticiens hospitaliers titulaires	N° 3.1 - représentants des médecins	15%	44	
		N° 3.2 - représentants des chirurgiens	31%	14	
		N° 3.3 - représentants des biologistes	38%	13	
		N° 3.4 - représentants des anesthésistes-réanimateurs	17%	11	
		N° 3.5 - représentants des pharmaciens	41%	5	
		N° 3.6 - représentants des odontologistes	pas de candidat		
	N° 4 - représentants des personnels temporaires ou non titulaires et des personnels contractuels ou exerçant à titre libéral	N° 4.1 - personnels temporaires ou non titulaires hospitalo-universitaires	6%	9	
		N° 4.2 - personnels temporaires ou non titulaires hospitaliers	3%	16	
	N° 5 - représentants des sages-femmes		pas de candidat		
	N° 6 - représentants de site	site Berck	37%	3	
		site Bicêtre	16%	85	
		site Ambroise Paré	15%	40	
		site Antoine Béclère	10%	24	
		site Raymond Poincaré	12%	22	
		site Sainte Périne	25%	11	
		site Paul Brousse	14%	22	
CCM Hendaye	N° 1 - représentants des praticiens titulaires		16%	1	13%
	N° 2 - représentants des praticiens temporaires et non titulaires et des personnels médicaux contractuels		11%	1	
CCM San Salvadour	N° 1 - représentants des praticiens titulaires		pas de candidat		-
	N° 2 - représentants des praticiens temporaires et non titulaires et des personnels médicaux contractuels		pas de candidat		
CCM Paul Doumer	N° 1 - représentants des praticiens titulaires		50%	1	6%
	N° 2 - représentants des praticiens temporaires et non titulaires et des personnels médicaux contractuels		0%	0	
CCM HAD	N° 1 - représentants des praticiens titulaires		11%	1	14%
	N° 2 - représentants des praticiens temporaires et non titulaires et des personnels médicaux contractuels		16%	2	
	N° 3 - représentants des sages-femmes		15%	3	
CCM AGEPS	N° 1 - représentants des chefs de service, des responsables d'unité fonctionnelle et des responsables d'unité		53%	7	29%
	N° 2 - représentants des praticiens hospitalo-universitaires titulaires		50%	1	
	N° 3 - représentants des praticiens hospitaliers titulaires		48%	12	
	N° 4 - représentants des praticiens hospitaliers contractuels		11%	1	
	N° 5 - représentants des praticiens attachés		pas de candidat		
	N° 6 - représentants des assistants hospitalo-universitaires		pas de candidat		
	N° 7 - représentants des assistants		10%	1	

MOYENNE GÉNÉRALE **15%**